

Image not found or type unknown



Suspension des allocations en cas de contestation ?

Par **Imylee**, le **02/10/2019** à **09:37**

Bonjour,

Après une erreur de la CAF que j'ai signalé plusieurs fois mais sans réactions de la CAF, j'ai signalé de nouveau une 4ème fois.

Cette fois ci la CAF réagit et va certainement me demander de rembourser un indu d'une erreur de leur part (ils l'ont déjà admis)

Ma question est: si je conteste leur décision, vont ils me suspendre mes allocations ? Ma fille de 5ans est handicapée, j'ai arrêté de travailler pour m'occuper d'elle , je ne me vois pas sans ressource...

Merci par avance pour votre réponse